

COMMUNE DE  
SAINTE ANNE

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

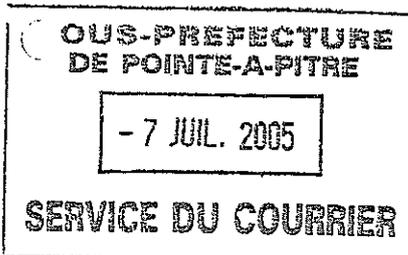
Numéro de la délibération

SESSION DU 27 JUIL 2005

4<sup>ème</sup> délibération

Approbation du Projet d'Aménagement et de  
Développement Durable (PADD)

L'an deux mille cinq et le vingt-sept du mois de juin, seize heures cinquante, le Conseil municipal de la ville de SAINTE-ANNE, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Blaise ALDO, Maire.



Présents : M. Blaise ALDO, M. Wilfrid OUANNA, M. Gaëtan OUJAGIR, Mme Marjorie GUYON-GOUSSAY, Mme Nicole SINIVASSIN-SOLVAR, Monsieur Armeç LAURENT, Mme Amandine VIROLAN, M. Jacques CUIRASSIER, Mme Lucie DURO, M. Jean BERTHELRY, M. Hugues COUPIN, M. Pierre GOB, M. Patrick ETIENNE, M. Pierre URBINO, Mme Franciana MORIS-SAINCILY, M. Laurent PERMAL, Mme Patricia SÛRAY, Mme Christine TITE, Mme Françoise SAHA, Mme Sandrine COCO, M. Léonard MARAGNES, M. Rosan SAMINADIN, Mme Lucette BOUCHER, Mme Céline FISTON, M. Léo Clément GALAS, Mme Pauline IBENE, M. Félicien COTELLON, M. Jacques KANCEL.

Absents : M. Etienne HATCHI, Mme Marlène MALATCHOUMY-COUPAN (représentés), M. Grégoire FRISE, Mme Justine PORLON, Mme Ghislaine HEBREU, Mme Lydia COURIOL-FARO, M. Jean FAHRASMANE.

Convocation faite le 07 juin 2005  
Membres en exercice : 35

Secrétaire de séance : Mme Françoise SAHA

DELIBERATIONS AFFICHEES  
Le 29 juin 2005  
SAINTE-ANNE, LE 29 juin 2005

- Vu le code de l'urbanisme ;
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 février 1997 prescrivant la révision du plan d'occupation des sols de la ville de Sainte-Anne
- Vu la délibération en date du 24 novembre 2004, organisant la concertation conformément à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme

- Considérant la présentation du projet d'aménagement et de développement durable

- Considérant le débat qui a lieu au sein du conseil municipal ;

*Le Conseil Municipal ;*

*Où l'exposé du Maire ;*

*Après délibération et échange de vue ;*

*A la majorité des membres présents ;*

Se sont abstenus : Mme Pauline IBÈNE, M. Félicien COTELLON,  
M. Jacques KANCEL .

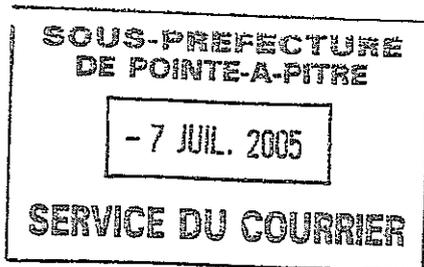
- APPROUVE le Projet d'Aménagement et de Développement Durable tel que présenté et annexé à la présente délibération.

- DIT que le PADD sera présenté à la population.

- DIT que la présente fera l'objet de mesures de publicité légales.

Fait et délibéré à Sainte-Anne,  
Les jour, mois et an que dessus  
Et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
LE MAIRE,



Pour le Maire Empêché  
Le 1er Adjoint

WILMID QUANNA